

NATIONS UNIES

Distr.

Assemblée



Générale

GÉNÉRALE

QUARANTE-HUITIÈME SESSION

A/C.6/48/SR.1-39/Corrigendum

17 mai 1996

*Documents Officiels*

FRANÇAIS

---

SIXIÈME COMMISSION

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 1<sup>re</sup> À 39<sup>e</sup> SÉANCES

Tenues au Siège, à New York,  
du 21 septembre au 3 décembre 1993

*Rectificatif*

On trouvera dans le présent document les rectifications apportées par les délégations et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances tenues par la Sixième Commission au cours de la quarante-huitième session (A/C.6/48/SR.1-39).

Les comptes rendus des séances mentionnées ci-dessus seront tenus pour définitifs après la publication du présent rectificatif.

*3<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 41*

Lire comme suit les 4<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> lignes :

représentants réels de pays en développement, M. Wood note l'opinion du Secrétaire général selon laquelle la représentation des pays en question reste très faible, pour diverses raisons, ce qui ne laisse pas de l'inquiéter. La CNUDCI a une fois encore envisagé de rationaliser ses travaux, mais les possibilités sont réduites en la matière. Le dossier reste sur la table de la Cinquième Commission et il faut donc espérer que

*9<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 82*

5<sup>e</sup> ligne : *après* projet final. *supprimer* Les deux documents de travail sur les dispositions de

*Après* le paragraphe 82 *ajouter* 83. Les deux documents de travail sur les dispositions de

*15<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 12*

Lire comme suit le nom de l'orateur :

M. RONNEBERG

*32<sup>e</sup> séance*

*Paragraphe 73*

Lire comme suit le nom de l'orateur :

M. NEGA

*36<sup>e</sup> séance*

*Page 23*

Lire comme suit les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> lignes :

juridiction ni une forme de "révision judiciaire" et n'a ni à un titre ni à l'autre de caractère essentiel pour le bon fonctionnement de la justice.

---